



## Processus de sélection des influenceurs et influenceuses

### Intitulé du projet

*Renforcer le pouvoir d'action et de mobilisation des femmes et des jeunes en tant qu'acteur.rice.s du changement, par le biais de la culture et des arts assurant la réappropriation et la réconciliation avec les principes démocratiques*

### Brève description du projet

Par le biais des arts et de la culture, dans 10 régions de la Tunisie, le présent projet se propose d'ouvrir des espaces sécurisés de réflexion et d'échange, de création et d'expression permettant aux femmes et aux jeunes participant.e.s de repenser le fait démocratique et la citoyenneté à l'aune de leurs aspirations et de leurs besoins, ceux-là même qui ont mené à la révolution de 2011, en laissant libre court à leur créativité et à toutes les impulsions favorables à la consolidation d'une société démocratique, juste et égalitaire. Les arts et la culture sont, dans le présent projet, considérés comme les fondements d'une éducation inclusive contribuant à l'évolution des mentalités, au progrès, au développement positif et à la lutte contre toutes les formes d'inégalités.

### Définition et objectifs du processus de sélection

La voix du présent projet est portée par deux catégories d'acteurs : les influenceur.euse.s et les créateur.rice.s de contenu culturel et artistique (CACC). Le présent document, concerne la sélection de la première catégorie : les influenceur.euse.s.

Le processus de sélection vise donc à identifier une femme et un homme, dans chaque région du projet, dont le profil répondrait aux attributs et aptitudes d'une personne influente à savoir : une capacité de convaincre, de prendre la parole en public, de défendre ses opinions, de participer à des débats, de fédérer, de mobiliser, etc.

### Rôle des influenceur.euse.s

Deux influenceur.euse.s seront sélectionné.e.s par région et seront formé.e.s sur le contenu des problématiques liées à la démocratie et aux droits humains dans le cadre d'ateliers pratiques partant de cas d'étude. Cette formation sera suivie d'un module de formation des formateurs dont l'objectif est de

les outiller à devenir des animateur.rice.s en capacité d'introduire ce même contenu en questionnant les croyances limitantes créateur.rice.s de contenu culturel et artistique (CACC), en les invitant à réfléchir sur la relation qu'ils et elles entretiennent avec ces principes, les amenant ainsi à penser et/ou à repenser leur rôle en tant que citoyen.ne.s.

Le processus de sélection permettra d'identifier 20 influenceurs et influenceuses sur les 10 régions choisies en tenant compte de la parité ;10 femmes et 10 hommes ayant entre 18 et 45 ans (et plus si profil pertinent).

Par région :

- 1 influenceur
- 1 influenceuse

### **Modalités du processus de sélection : étape du lancement de l'appel à candidature**

En collaboration avec nos partenaires, un appel à candidature sera lancé dans les 10 régions via des canaux de diffusion multiples tels que les réseaux sociaux, le bouche à oreille, l'affiche papier sur les valves prévues à cet effet dans des lieux stratégiques, des passages radios (radio régionales et locales) des plateformes telles que Jamaity, des annonces, etc. Notons qu'AIM veillera à favoriser autant que faire se peut la participation de certaines participantes du programme Génération Femmes Leaders qui présentent un profil d'influenceuses.

Outre les réseaux sociaux, des affiches seront distribuée sur les 10 régions pour donner une chance aux candidat.e.s qui n'ont pas accès à internet. Ils seront invités à contacter l'association partenaire par région ou bien la responsable AIM.

Après la publication d'un appel à candidature, une première sélection sur dossier aura lieu. Cet appel à candidature constitue un formulaire dans lequel le ou la candidat.e est invité.e à démontrer son intérêt pour le présent projet. Les questions reprises dans ce formulaire veilleront à éviter tout billet discriminant. Notons qu'AIM et ses partenaires veilleront à favoriser la candidature de toutes et tous sans discrimination aucune en ce compris les personnes en situation de chômage ou d'handicap.

Dans un second temps, les candidat.e.s retenu.e.s seront invité.e.s pour un entretien en ligne ou en présentiel.

### **Calendrier d'exécution**

- Lancement de l'appel à candidature : le 30 novembre 2022.
- Clôture de l'appel à candidature : le 21 décembre 2022.
- Entretien de sélection : du 29 décembre 2022 au 30 janvier 2023.

### **Intervenant.e.s du processus de sélection et quel rôle :**

Constitution du Comité de sélection :

- AIM
- Un représentant de chaque partenaire national (point focal par région)
- Un représentant de chaque association locale partenaire
- Un spécialiste en communication

En cas de candidature d'un membre d'une association partenaire, cette dernière ne participera pas au Comité de sélection.

### **Etape du processus de sélection une fois l'appel à candidature clôturé :**

1. Après un premier dépouillement des dossiers reçus, les candidat.e.s préselectionné.e.s seront invité.e.s à envoyer une vidéo de maximum 1 minute dans laquelle le ou la candidat.e se présentera, et expliquera ses motivations et pourquoi en quoi sa candidature serait un atout pour le projet. L'envoi de cette vidéo n'est pas un facteur excluant qui provoquerait l'élimination du/de la candidat.e ; elle intervient surtout comme un outil de facilitation dans la phase d'identification des potentiels influenceur.euse.s.
2. Après sélection des candidat.e.s retenu.e.s, une prise de contact est organisée par le Comité de sélection afin d'échanger sur les motivations réelles du/de la candidat.e.
3. Le Comité de sélection publie la liste des candidat.e.s retenu.e.s qui seront également informé.e.s personnellement.

### **Critères de sélection des Influenceur.euse.s**

- 1 homme et 1 femme entre 18 ans et 45 ans (voire en dehors de cette catégorie si profil pertinent) ;
- Actif.ve.s et engagé.e.s dans la société civile organisée ou non organisée ;
- Montre une motivation et une volonté de devenir acteur.rice du changement positif dans sa région ;
- Le/la candidat.e doit avoir déjà démontré d'une action citoyenne positive témoignant de son engagement au service de sa communauté, de sa région, ou de son engagement dans un projet porteur de valeurs et d'objectifs qui rejoignent ceux partagés par le projet Act Art.
- Être disponible pour consacrer du temps au projet act'ART.
- Un atout serait que le candidat.e envisage de se présenter aux prochaines élections ou est déjà élu.e local.e.
  - Après le premier entretien de sélection, une vidéo de maximum minute sera demandé au candidat pour défendre sa candidature

### **Comment postuler**

Veuillez remplir le formulaire en ligne ci-joint :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd\\_6Oo3oSsP30N9B6imkn\\_ZCmflyB0vTxcJOdwbZJxsMtYtZw/viewform?usp=pp\\_url](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd_6Oo3oSsP30N9B6imkn_ZCmflyB0vTxcJOdwbZJxsMtYtZw/viewform?usp=pp_url)